



Cabinet du Maire
Démocratie participative
05 56 22 38 72
proximite@latestedebuch.fr
quartiers@latestedebuch.fr

Conseil de quartier LA TESTE CENTRE-Aiguillon

Compte-rendu de réunion
Mardi 11 octobre 2016

Le conseil de quartier de La Teste CENTRE-Aiguillon s'est réuni le mardi 11 octobre 2016 à 14h, ESPACE Règue Verte.

Etaient présents :

- Monsieur Jean-Bernard BIEHLER, Président du Conseil de quartier
- Monsieur Claude BADET
- Monsieur Guy JOUSSE
- Monsieur Dominique ALOIR
- Monsieur Marcel LEHIMAS
- Monsieur Patrick RIEUSSEC
- Madame Viviane PERRET
- Madame Jacqueline HOURCADE
- Madame Danièle CAZAUVIEILH
- Madame Jacqueline SUPERY
- Madame Christine CASTAING
- Madame Françoise NORMANDIN
- Monsieur Jean-Pierre IZARD
- Monsieur Jean-Marc DUPRAT

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD, Adjointe au Maire - Démocratie Participative et au Handicap
- Madame Patricia PETROVITCH - Directrice de la Vie Culturelle
- Madame Cathy DUPONT – Service Culture
- Monsieur Fabrice PETIT, Directeur de Cabinet
- Madame Mauri NADEAU, Administratif

Excusés :

- Madame Mauricette DAVEY
- Monsieur Jean-Paul LUC
- Monsieur Nicolas HENIN, Conseiller municipal

M. Jean-Bernard BIEHLER, Président du Conseil de quartier ouvre la séance à 14h, remercie les conseillers.

Il remercie l'équipe de l'ESPACE de la Règue Verte de leur accueil.

I. Le 3^{ème} lieu - Villa Verthamon

Mme Patricia PETROVICH et Mme Cathy DUPONT présentent au Conseil de quartier le 3^{ème} lieu. Situé dans l'ancien Hôtel de ville, ce lieu, au cœur de la ville, sera un espace d'ouverture à la Culture, à l'Information.

Le 3^{ème} lieu est un espace de consultation (pas de prêt) et d'animation.

Contribuer à l'attractivité du centre-ville avec un lieu de ressources numériques en accès libre, à l'attention de tous les publics.

Elaborer les missions et les services en co-construction avec les acteurs locaux

(Associations, Education nationale, Centres sociaux) et les prestataires extérieurs. Donner un sens à la notion de « **vivre ensemble** » à travers des rencontres, des débats et des pratiques collectives.

Offrir au public les services innovants spécifiques aux EPN (Espaces Publics

Numériques) : ressources numériques, accès libre à la création en ligne (musique et cinéma), recherche, information documentation.

Un équipement tourné vers la jeunesse : Point Cyb, BIJ (Bureau Information Jeunesse), projets à développer avec les écoles de la ville, le Conservatoire, ALSH...

- ‡ C'est un **lieu ouvert à tous, gratuit**, sans restriction d'abonnement. Les ressources en ligne sont consultables sur place ou depuis chez soi.
- ‡ Un **espace partagé** où se côtoient les actifs, non actifs, enfants, scolaires, parents...
- ‡ En **résonance avec l'actualité locale, sportive, culturelle...** il met en avant les projets développés par les services : exposition, ateliers, rencontres, dédicaces, petites scènes...

Services innovants

- **Bouquet numérique** consultable sur liseuses, tablettes, ordinateurs.

- **Médiation numérique** : accompagnement des personnes aux usages d'internet, des logiciels libres et **initiation aux arts numériques** (infographie, vidéo, musique...).
- Accès aux œuvres et produits culturels sous forme dématérialisée (ex : Arte VOD et cité de la musique).

Tourné vers la Jeunesse

- ♦ **Intégration** du **Bureau Information Jeunesse** dans le 3^{ème} lieu
- ♦ Ateliers multimédia au **Point Cyb** pour les 11 – 17 ans
- ♦ Accès à la **salle de projection** pour les scolaires, ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement), PRJ (Point Rencontres Jeunes)...
- ♦ **Ateliers** de pratiques **artistiques** en amont des événements culturels : BD, atelier d'écriture...
- ♦ Révision d'examens, travail en groupe...

L'ouverture du 3^{ème} lieu est prévue en **avril 2017**.

Il serait ouvert du **mardi au samedi de 9h à 19h** tout au long de l'année.

Six agents travailleront sur ce lieu : Un développeur de projets, un médiateur numérique, un animateur multimédia, un agent chargé de l'accueil et de l'administratif, deux agents aux postes du Bureau Information Jeunesse et du Point Cyb.

Ponctuellement, des **agents du service culture** seront amenés à développer **des projets** dans ce lieu : ateliers de médiation en amont des événements de la saison (atelier BD, atelier d'écriture, master-class...).

II. Félicitations

Les membres du Conseil de quartier sont ravis du projet du 3^{ème} lieu.

III. Tirage au sort

Suite à la démission de Mme Langé, un tirage au sort est organisé en présence des conseillers. Mme Julie MATHIEU a été désignée.

IV. Point sur les travaux



Seconde tranche d'aménagement des travaux du cœur de ville.

- ♦ Commencement des travaux le 17 octobre ;

- ♦ Fin des travaux le 19 décembre.

-
- ♦ Reprise des travaux le 9 janvier 2017 ;
 - ♦ Fin des travaux 30 mars 2017.

Zones des travaux :

- ♦ du rond-point Victor-Hugo//rue 14 juillet ➔ Avenue de Verdun jusqu'à la rue des Maraîchers ;
- ♦ du rond-point Victor-Hugo//rue 14 juillet ➔ Avenue Victor Hugo jusqu'au rond-point Résidence Quincarneau.



Avenue Saint-Exupéry

Travaux de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable – COBAS.

- ♦ 3 mois : du 12 septembre au 15 décembre

L'objet des travaux est le renforcement du réseau AEP (Adduction Eau Potable) et la reprise de l'ensemble des branchements avenue Saint-Exupéry, du rond-point de la voie directe au rond-point de l'avenue Bisserié.

Les travaux se feront en trois phases de 400 mètres environ, d'une durée d'un mois chacune :


- 1^{ère} phase : de la cité Marzac au rond-point avenue Bisserié ;
- 2^{ème} phase : de la rue Béranger à la cité Marzac ;
- 3^{ème} phase : du rond-point de la voie directe jusqu'à la rue Béranger.

V. Réponses aux demandes des Conseillers

- a.** Concernant le réensablement des plages de l'Aiguillon, l'apport de sable serait à réaliser au niveau du cercle de voile d'Arcachon.

 *Un courrier a été adressé au SIBA le 30/06/2016.*

- b.** Souhaiterait plus de fleurissement et d'entretien quartier de l'Aiguillon.

 *Fleurissement prévu à l'automne - passage de la balayeuse une fois par mois - poubelles vidées tous les jours - nettoyage manuel une fois par semaine et fauchage une fois par mois.*








- c.** Demande le marquage au sol d'un « Cédez le passage » rue Mancillia.

 *Marquage au sol d'un Cédez le passage rue Mancillia à l'intersection rue J Michelet en août par entreprise + pose panneau en régie - Equipe Signalisation - DICT en cours.*

- d.** Demande la réfection de la signalisation, rue Loti et impasse Michelet.

 *Travaux entreprise (HELIOS) Fait au mois d'août.*

- e.** Demande la matérialisation d'un passage piéton, face au niveau du 5 rue de la Règue Blanche.

-  Réalisation d'un projet d'aménagement conforme à la réglementation PMR (abaissement des bordures, borne podo tactile, passage piéton)
- f. Manque de visibilité Galliéni/Boyens. Le marquage au sol rue des Boyens/rue Galliéni est à redessiner.
-  Pas de problème de visibilité constaté. La réfection de la peinture a été effectuée en enduit (plus durable) en août par une entreprise.
- g. Dangerosité de la rue du Braouet, non seulement par la vitesse excessive et la circulation densifiées sur ces rues mais aussi par les engagements des véhicules souvent hasardeux, déportés lors des virages.
-  Problème d'incivilités des automobilistes.
- h. Suggère une avancée du stop, rue de Braouet, pour manque de visibilité.
-  L'intersection rue de Braouet est à préciser.
- i. Les parterres bordant la rue Jean de Grailly ne sont pas fleuris.
-  Les parterres sont maintenus en végétation arbustive dans le cadre d'une démarche durable.
- j. L'abribus de l'Eglise avenue de Verdun est positionné tout de suite après le rond-point, cela pourra créer des bouchons et ralentir la fluidité des autres axes.
-  Objectif sécurité : les bus s'arrêtent sur les voies de circulation et arrêtent le trafic le temps de la descente et montée des passagers.
- k. Demande des racks à vélo devant l'Hôtel de ville.
-  Un lieu dédié et sécurisé est prévu à la place du bar-tabac Le Diplomate.
- l. Suggère de déposer des papillons par la Police municipale sur les pare-brise des voitures mal garées.
- m. Remarque qu'il y a de plus en plus de panneaux publicitaires de petits formats, notamment avenue de Bisserié et avenue du général Charles de Gaulle.

VI. Projets de la ville

- ✦ Un rond-point accèdera directement de la voie directe à Intermarché (Financé par le supermarché).
- ✦ Une entrée de ville par le Baou est en projet. Suppression de l'escargot venant du Pyla. Agrandissement de la voie reliant Pyla au marché, double sens des véhicules et aménagement piétonnier et cycliste.

VII. Demandes des conseillers


- ✦ Le boulevard Pierre Loti est mal entretenu. Il faudrait des poubelles supplémentaires.
- ✦ Un côté du « cédez le passage » de la rue de l'Aiguillon a été oublié.

- / Impasse Ostrea Edulis - Aiguillon - Résidence Les Clapotis : le stationnement est-il autorisé ou interdit ?
- / Demande le positionnement de plots à l'intersection Boyens/Galliéni. Beaucoup de personnes stationnent dans le virage mais aussi en dehors des places de stationnement. Le marquage au sol est à refaire.
- / A l'entrée du Chemin du Péchic, dans un trou balisé, un tuyau de gaz dépasse.
- / Au stop rue du Braouet en venant de la mairie, les véhicules sont garés aux intersections rendant les axes dangereux par le manque de visibilité.

 **Réponse**

Concernant la dangerosité de la rue des Poilus et de la rue de Braouet, un rendez-vous sur place avec le Pôle technique sera organisé.

- / Les matériaux ton sur ton relatifs à la rénovation du marché ainsi que les dénivellations sont dangereuses car beaucoup de personnes tombent.
- / L'abribus de l'avenue de Verdun gêne. Il faudrait inverser le panneau publicitaire. De nombreuses personnes sont mécontentes du manque de visibilité.
- / Demande la réfection du chemin de Morillat. Beaucoup de dégâts dans cette rue suite de la construction d'une maison.
- / Les véhicules se garent sur la route du parking du Théâtre Cravey. Dangerosité pour les piétons qui souhaitent aller au marché. Il n'existe pas de trottoir non plus...
Dans le cadre d'un prochain aménagement un passage piéton serait judicieux pour cette traversée de parking.
- / Où en est-on du relevé des plaques de rues ?

 *Une réunion avec le Cabinet de M Le Maire et le service Informatique- Système d'Information Géographique (SIG), chargé de la cartographie et de la récupération des données, sera organisée très prochainement*

- / Un point lumineux du parking de l'ESPACE Règue Verte est cassé.
- / Demande des contrôles de la Police municipale concernant le bruit des motos et des scooters, engendrant des nuisances permanentes dans le quartier. Informe de tirs à la carabine sur les réverbères du quartier de la Règue Verte.
- / Des sangliers traversent la voie directe et pénètrent dans la Règue Verte. Demande l'installation de barrières protectrices.
- / Piste cyclable/Marioland/Règue verte : Les grosses pierres ne sont pas bien positionnées pour empêcher le passage des véhicules sur la piste cyclable, en effet des voitures continueraient à emprunter cette trouée. Il faudrait déplacer ces pierres contre les bambous.

⚡ Une inauguration du city-stade est-elle prévue ?

📌 *Information : Le city-stade est ouvert à tous, libre et jamais fermé.*

⚡ Rue Mancellia, un clapet de sécurité ne fonctionne pas, des remontées d'eau de mer provoquent des inondations.

⚡ Remarque que les trottoirs de la rue du Dadé, Braouet, Boyens mais aussi l'ensemble de ce secteur sont défavorisées en comparaison avec la piste cyclable et les trottoirs du boulevard de l'Océan à Pyla-sur-Mer.

⚡ Demande l'étude ou la faisabilité, de façon systématique, de matérialiser une bande ou piste cyclable lors des rénovations ou création de voies de circulation.

⚡ Rue des Alliés/rue de la Victoire, cinq ou six mètres sont manquants sur la rénovation de la voirie.

📌 Le PAVE établi par la Ville a été accepté par le Conseil Départemental et des travaux de voirie seront donc réalisés.

Les piétons et les cyclistes sont automatiquement pris en compte dans les projets.

⚡ Le syndicat des propriétaires Mer et Sud a positionné une barrière et un giratoire. Pas d'accès. Est-on sur le domaine maritime ?

⚡ Lorsqu'il pleut une bande de pluie assez importante barre le boulevard Pierre Loti. L'écoulement des eaux de pluie ne s'effectue pas.

⚡ La rue Camille Pelletan n'a plus de trottoirs. Les voitures stationnent en permanence. Demande un marquage au sol afin de libérer les trottoirs.

📌 *Travaux prévus en fin d'année.*

⚡ Les planches en bois au niveau du kiosque pour observation des oiseaux - Prés salés Ouest - se soulèvent.

⚡ La piste cyclable du boulevard du général Leclerc est dangereuse pour les cyclistes qui l'empruntent.

⚡ Demande la création d'une piste cyclable et la réfection des trottoirs de la rue du Dadé.

⚡ Un conseiller demande le devenir du tunnel du Baou.

⚡ Satisfaction générale des usagers et des riverains suite à l'aménagement du Port de La Teste.

⚡ Pourquoi la rue de l'Yser a-t-elle été mise en sens unique ?

📌 *Suite à la demande d'une majorité des riverains la rue de l'Yser a été mise en sens unique.*

⚡ Les espaces verts sont mal entretenus, square du Clos des Chênes mais aussi dans l'ensemble de la ville.

⚡ Signale le manque d'entretien (mauvaises herbes très hautes) et la défaillance de l'arrosage de l'allée Schwaigern.

- ⚡ A-t-on une réponse concernant la possibilité de glisser des petits papiers d'information sur les pare-brise des véhicules mal stationnés.
- ⚡ Manque la signalisation centre-ville Place du Coum.
- ⚡ Il n'y a plus de jardin, au jardin de l'église note une conseillère. Pas d'herbe. Très piétiné. Arbres agressés par les vélos.
- ⚡ Manque deux bancs sur le parvis de l'église.
- ⚡ Propose le nom de « Hôtel de Caupos » plutôt que Villa Verthamon pour la nouvelle appellation du 3^{ème} lieu.
- ⚡ Le kiosque Cornet d'Amour ne s'intègre pas dans l'espace.
- ⚡ Deux faux vitraux, en trompe l'œil, défigurent l'entrée de l'église. Il devrait exister une commission pouvant donner son avis avant travaux.
- ⚡ Une sculpture est-elle prévue au rond-point du Port de La Teste du Piou ? Certains conseillers demandent que la statue en place actuellement, rond-point des Marins, soit déplacé sur le nouveau rond-point du Piou.
- ⚡ Place du Coum ou place Jean Jaurès ? Quelle est la vraie nomination ?
 - 🗨 *Place Jean Jaurès depuis 1946.*
- ⚡ Un conseiller remarque la présence de nombreux panneaux publicitaires. Le règlement publicitaire est-il appliqué ?
 - 🗨 *Oui, le RLP (règlement local de publicité) est actuellement en révision afin de limiter le nombre de ces dispositifs. La procédure est longue et les premiers effets devraient être visibles dans 2 à 5 ans.*
- ⚡ La piste cyclable le long de la voie directe – à hauteur de La Lisière du Golf - devrait être signalée par des bandes blanches.
- ⚡ Quelle solution est envisagée pour sécuriser la sortie des automobilistes de l'impasse des Vignes ?
 - 🗨 *Une demande a été faite pour l'installation d'un miroir.*

- 🗨 M. BIEHLER souhaite faire un point sur les pistes cyclables, sur place, avec l'aide d'un ingénieur de la commune, afin d'appréhender le mieux possible la faisabilité des propositions du Conseil de quartier mais aussi pointer les problèmes qui pourraient être solutionnés rapidement.

La réunion prend fin à 16h15. M. Jean-Bernard BIEHLER remercie les membres du Conseil de quartier de leur participation.